

Argument Anti-Lefebvriste – II

avril 14, 2018

Revenons aux “Commentaires” de la semaine dernière. Pour quelle raison *N M*, en traitant du problème des Papes conciliaires, conclut-il, de manière péremptoire, qu'ils n'ont jamais été Papes ? On peut tenter l'explication suivante : l'Église catholique est à la fois humaine (société composée d'êtres humains) et divine (sa particularité est d'être animée par le Saint-Esprit). Il importe de ne pas confondre ces deux aspects. Les êtres humains, en tant que tels, sont nécessairement faillibles : Dieu seul est infallible. L'erreur des catholiques qui recourent à la solution radicale de *N M* est d'attribuer aux papes humains trop de cette infallibilité qui ne peut provenir que de Dieu. Pour illustrer notre propos, prenons l'image d'une installation électrique dans une maison quelconque.

Quand je branche des fiches dans une prise électrique murale, ce n'est pas la prise qui fournit le courant. C'est la centrale électrique qui envoie l'électricité jusqu'à la prise murale et de là, dans l'appareil électrique qu'il faut alimenter en courant. La centrale électrique, c'est Dieu. La prise murale, c'est l'Église. Le courant, c'est l'infaillibilité de l'Église, venant de Dieu. La fiche représente les quatre conditions que seul le pape peut réunir pour correspondre vraiment à la prise. Ces quatre conditions à réunir sont : qu'il 1) s'exprime en tant que Pape et non en tant que personne privée, 2) afin de définir une fois pour toutes, 3) un article de foi ou de morale, 4) avec l'intention d'obliger tous les catholiques à l'accepter. Par ces quatre conditions, le Pape, et lui seul en tant qu'être humain, jouit d'un accès garanti à l'infaillibilité divine de l'Église. Les quatre conditions requises doivent être engagées par le pape. L'infaillibilité, c'est l'engagement de Dieu.

Certes, cette « prise murale » particulière, connue sous le nom de Magistère extraordinaire (ME) de l'Église, n'est pas le seul canal par lequel les hommes accèdent à l'infaillibilité de l'Église. Ils peuvent y accéder beaucoup plus souvent par le Magistère Ordinaire de l'Église (MO), qui correspond à la Tradition Catholique, c'est-à-dire ce que l'Église enseignante, papes et évêques en particulier, a enseigné partout dans le monde depuis que Jésus-Christ nous a laissé, avec son Église, le dépôt de la foi pour être confirmé infailliblement par les apôtres à la Pentecôte et transmise infailliblement par eux jusqu'à la mort du dernier d'entre eux. Par la suite, cette doctrine fut confiée à des êtres humains faillibles, à qui Dieu laissa leur libre arbitre pour enseigner l'erreur s'ils choisissaient de ce faire. Mais, de par cette faiblesse humaine, il peut devenir problématique de distinguer ce qui relève du dépôt infaillible et ce qui n'en relève pas. C'est pourquoi Dieu donna à son Église le Magistère extraordinaire, précisément pour fixer une fois pour toutes ce qui appartient ou non au Magistère ordinaire. Ainsi le Magistère ordinaire est au Magistère extraordinaire comme le principe est au corollaire, et non comme le corollaire est au principe !

Depuis la définition solennelle en 1870 sur l'infaillibilité de l'Église, le problème de beaucoup de catholiques vient de ce qu'ils ont tendance à exagérer l'importance du Magistère extraordinaire au motif qu'il garantit automatiquement l'infaillibilité de l'Église, d'une façon dont le Magistère ordinaire ne la garantit pas. Dès lors, le Magistère extraordinaire semble supérieur, et les catholiques dévots ont eu tendance à transférer son infaillibilité sur la personne du pape alors qu'elle n'appartient qu'à l'Église. Dès lors, si le Pape commet de graves erreurs, comme le font les Papes conciliaires, la seule explication qui reste, c'est qu'ils ne sont pas Papes. Ou bien, si malgré tout ils sont papes, alors il faut adhérer à leurs erreurs. La logique est bonne, mais la prémisse est fautive. Les papes ne sont pas aussi infaillibles

que cela. Ils peuvent faire de graves erreurs. Vatican II et ses Papes conciliaires l'ont montré comme jamais auparavant dans toute l'histoire de l'Église ! Mais l'Église demeure infaillible et c'est pourquoi je sais que la Tradition catholique durera jusqu'à la fin du monde, en dépit d'éventuels pauvres papes qui, d'ici là, pourront errer encore plus.

Mais comment savoir qu'au Pape en tant que Pape appartient seulement l'accès privilégié (les quatre conditions) au courant électrique (l'infailibilité), et non le courant lui-même qui appartient à la prise murale (l'Église) ? Parce que la définition de 1870 sur l'infailibilité le dit explicitement ! Il suffit de lire : lorsque le Pape réunit les quatre conditions (mentionnées ci-dessus), alors il « *possède vraiment cette infailibilité dont le Divin Rédempteur a voulu doter son Église afin de définir la doctrine concernant la foi et les mœurs* ».

De par leur libre arbitre les papes catholiques peuvent donc commettre de terribles erreurs sans que l'Église pour autant soit moins infaillible.

Kyrie eleison.